



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Sorties d'Église

Procédure à l'usage des régions diocésaines de Vaud, Genève et Neuchâtel

Table des matières

1.	Sorties d'Église : procédure	1
2.	Modèles de lettres.....	4
	Modèle 0 : Demande de précisions	5
	Modèle 1 : Accusé de réception et possibilité de dialogue	6
	Modèle 2 : Votre déclaration de sortie de l'Église catholique romaine	7
	Modèle 3 : Notification de demande de sortie d'Église.....	8
3.	Modèles d'annexes.....	9
	Annexe 1 : Formulaire de sortie de l'Église catholique romaine.....	10
	Annexe 2 : Les conséquences d'une sortie de l'Église catholique romaine	12



1. Sorties d'Église : Procédure

1. Toute demande de la part d'un fidèle de sortir de l'Église doit être adressée **à la région diocésaine** de son lieu de domicile, sous forme de courrier ou mail.¹
2. Une fois le courrier reçu, la région diocésaine doit vérifier la validité de cette lettre/mail. La demande de sortie est valide si elle parle expressément de « sortie d'Église ». Si cette expression n'est pas utilisée, ou si l'intention de l'auteur n'apparaît pas clairement dans son écrit, la région diocésaine doit considérer la demande de sortie comme non valide.
 - a. **Si le courrier reçu est clair** et que la personne ne souhaite pas d'entretien, se référer au point 3.
 - b. **Si le courrier reçu est clair** et que la personne n'a pas refusé un entretien, la région diocésaine envoie le « **Modèle 1 : Accusé de réception et possibilité de dialogue** ». Sans réponse du fidèle à la proposition de dialogue après 30 jours, se référer au point 3.
 - c. **Si le courrier reçu n'est pas suffisamment clair** (considéré comme non valide), la région diocésaine envoie le « **Modèle 0 : demande de précisions** ». Selon les précisions reçues, se référer aux points 2.a. et 2.b. Si aucune précision du fidèle ne parvient à la région diocésaine, **sa demande est considérée comme nulle et non avenue.**
3. La région diocésaine envoie les documents suivants :
 - a. le « **Modèle 2 : Votre déclaration de sortie de l'Église catholique romaine** » ;
 - b. « **Annexe 1 : Formulaire de sortie de l'Église catholique romaine** » à noter que si un formulaire autre a déjà été envoyé avec la demande et qu'il est complet, il n'est pas nécessaire de leur redemander de remplir celui-ci. Dans ce cas, passer au point 4 directement ;
 - c. « **Annexe 2 : Les conséquences d'une sortie de l'Église catholique romaine** ».
4. Après réception de la confirmation de la sortie d'Église dûment remplie par le fidèle demandant à sortir, le représentant de la région concernée contresigne la confirmation de la sortie d'Église.
5. La région diocésaine envoie le « **Modèle 3 : Notification de demande de sortie de l'Église catholique romaine** » et l'« **Annexe 1 : Formulaire de sortie de l'Église catholique romaine** » :
 - a. À la paroisse de baptême du fidèle sorti (même si la paroisse est à l'étranger) pour inscription en note marginale dans le registre de baptême²
 - b. À l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg ;

¹ Si la demande est liée à un bien immobilier soumis à un impôt ecclésiastique (ex : la personne vit sur le canton de VD mais paie des impôts ecclésiastiques sur Fribourg), avertir la paroisse sur laquelle se trouve le bien immobilier en question.

² Pour rappel, les paroisses de baptême doivent inscrire les sorties d'Église dans les registres. Attention : s'il s'agit d'une sortie d'Église dite partielle (propres à Fribourg et autres cantons alémaniques), il n'y a pas lieu de l'inscrire.



- c. À la fédération catholique respective (FEDEC/ECR/FCRN).
 - d. Au requérant (avec les annexes signées)
 - e. Au contrôle des habitants de la commune de domicile du fidèle sorti, selon les spécificités cantonales
6. La région diocésaine archive la copie du formulaire de sortie d'Église.

Fribourg, le 30 septembre 2026

✠ Charles MOREROD op

Laure-Christine GRANDJEAN
chancelière

Annexes : - Modèles de lettres
- Modèles d'annexes

Ce document s'appuie sur les sources suivantes :

- Réflexions pastorales et juridiques sur les « sorties d'Église » du diocèse de Bâle (1981).
- Lignes directrices concernant la sortie de l'Église catholique romaine du canton de Fribourg du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (2004).
- Directives sacramentelles et administratives pour la conduite d'une paroisse ou d'une unité pastorale du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (2015).
- Retour à la pleine communion de l'Église catholique du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (2019).



2. Modèles de lettres

Ces annexes sont la base commune officielle. Le visuel peut être adapté par chaque région notamment avec sa propre police, entête, pied de page, logo et signatures. Le contenu ne doit en principe pas être modifié.



[Titre]
prénom et NOM
Rue et n°
NPA **Localité**

Lieu, le [date]

Modèle 0 : Demande de précisions

[Titre],

La région diocésaine de [canton] a pris connaissance de votre courrier du [date].

Cependant, votre lettre ne nous permet pas de comprendre avec exactitude votre intention. C'est pourquoi nous nous voyons dans l'obligation de vous demander des précisions faute de quoi votre demande initiale ne pourra pas être traitée.

Une fois votre demande clarifiée, nous y donnerons la suite adéquate.

Veuillez recevoir, [Titre], nos salutations les meilleures.

prénom et NOM
représentant·e de l'évêque

Annexe : Copie de votre demande initiale



[Titre]
prénom et NOM
Rue et n°
NPA **Localité**

Lieu, le [date]

Modèle 1 : Accusé de réception et possibilité de dialogue

[Titre],

La région diocésaine de [canton] confirme avoir pris connaissance de votre demande du [date] concernant votre volonté de sortir de l'Église catholique romaine.

Avant de prendre acte officiellement de votre demande de sortie, nous vous invitons à un dialogue afin de discuter des raisons qui motivent votre sortie de l'Église catholique romaine.

Nous vous serions donc reconnaissants d'accepter cette invitation et vous prions dès lors d'appeler notre secrétariat afin de convenir d'un rendez-vous.

D'avance, nous vous remercions de l'accueil bienveillant que vous réserverez à notre lettre.

Veuillez recevoir, [Titre], nos salutations les meilleures.

prénom et NOM
représentant-e de l'évêque



[Titre]
prénom et NOM
Rue et n°
NPA **Localité**

Lieu, le [date]

Modèle 2 : Votre déclaration de sortie de l'Église catholique romaine

[Titre],

La région diocésaine de [canton] constate que Choisissez un élément..

Vous souhaitez donc poursuivre votre volonté de sortir de l'Église catholique romaine. Même si nous nous en attristons, nous respectons, bien sûr, votre décision. Pour nous, la liberté religieuse est fondamentale. Personne ne peut être obligé d'agir contre sa conscience.

Par conséquent, dans le respect du droit et de la jurisprudence en vigueur, la région diocésaine prend acte de votre déclaration de sortie de l'Église catholique romaine qui prendra effet dès que vous aurez retourné le formulaire de sortie de l'Église catholique romaine.

Pour votre information, c'est à partir de la date du sceau postal de votre formulaire de sortie que vous n'appartiendrez plus à l'Église catholique romaine. L'exécution administrative de votre déclaration de sortie de l'Église dépend donc de la rapidité avec laquelle vous remplirez le formulaire ci-joint et le retournerez. [Afin de faire enregistrer votre décision auprès de votre commune, nous vous prions d'en informer le contrôle des habitants de votre lieu de domicile.](#)

Sachez que vous pouvez en tout temps demander à réintégrer l'Église catholique romaine, votre décision n'étant pas irrémédiable : nous vous ferons toujours bon accueil.

Enfin, nous vous remercions d'avoir soutenu jusqu'ici la vie de notre diocèse et ses engagements pastoraux, sociaux et caritatifs qui ont aussi été rendus possibles grâce à votre engagement personnel.

En vous souhaitant une belle suite de chemin de vie, nous vous adressons, [Titre], nos salutations les meilleures.

prénom et NOM
représentant-e de l'évêque

Annexes : - Formulaire de sortie de l'Église catholique romaine
- Conséquences d'une sortie



Paroisse
Rue et n°
NPA **Localité**

Lieu, le [date]

Modèle 3 : Notification de demande de sortie d'Église

[Titre],

Nous vous prions de prendre note de la demande de sortie suivante :

[Titre]	NOM Prénom
Adresse :	Rue et n°
	NPA Localité
Dès le	date de sortie effective

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, [Titre], nos salutations distinguées.

prénom et NOM
fonction

Annexe : Copie du formulaire de sortie de l'Église catholique romaine remplie et contresignée

Copies : - Au contrôle des habitants de la commune de domicile du fidèle sorti ;
- À la paroisse de baptême du fidèle sorti (même si la paroisse est à l'étranger)
pour inscription en note marginale dans le registre de baptême
- À l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg
- À la fédération catholique respective FEDEC/ECR/FCRN)
- Au requérant (avec les annexes signées)



3. Modèles d'annexes

Ces annexes sont la base commune officielle. Le visuel peut être adapté par chaque région notamment avec sa propre police, entête, pied de page, logo et signatures. Le contenu ne doit en principe pas être modifié.



Annexe 1 : Formulaire de sortie de l'Église catholique romaine

Pour que les données administratives soient exactes, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce formulaire et de nous le renvoyer dans les meilleurs délais. Ce document sera alors contresigné par le représentant de l'évêque.

Je, soussigné(e), ...
né(e) le ,
à ,
fils/Fille de
et de
née (nom de jeune fille) ,

baptisé(e) le
à

Cette information est essentielle afin que votre décision soit inscrite dans votre registre de baptême et de valider votre demande.

État civil
Nom de l'époux/se
Adresse complète

après mûre réflexion, déclare, de mon plein gré et en connaissance de cause, vouloir sortir de l'Église catholique romaine.

J'assume toutes les conséquences de cet acte en vertu du droit canonique.

Ma sortie de l'Église sera enregistrée dans mon registre de baptême.

J'informerai moi-même ma famille et mes proches de ma décision de sortir de l'Église catholique romaine.

J'autorise la région diocésaine de [canton] à communiquer ma décision auprès des services et instances concernés.

Lieu et date :

Signature du/de la déclarant(e) :

.....

Le/la représentant-e de l'évêque :

Date de sortie effective à remplir par la région diocésaine (sceau postal) :



**Sortie de l'Église catholique romaine concernant les enfants et adolescents
n'ayant pas atteint leurs seize ans révolus**

Nom(s), prénom(s) :

Date de naissance :

Baptisé(e) le :
à

Nom(s), prénom(s) :

Date de naissance :

Baptisé(e) le :
à

Nom(s), prénom(s) :

Date de naissance :

Baptisé(e) le :
à

Nom(s), prénom(s) :

Date de naissance :

Baptisé(e) le :
à

Nom(s), prénom(s) :

Date de naissance :

Baptisé(e) le :
à

Lieu et date :

Signature du représentant légal :

.....

Le/la représentant-e de l'évêque :

Date de sortie effective à remplir par la région diocésaine (*sceau postal*) :



Annexe 2 : Les conséquences d'une sortie de l'Église catholique romaine

A joindre à la déclaration de sortie de l'Église

Résumé :

En renonçant à votre foi et en quittant l'Église catholique romaine, vous ne bénéficiez plus de ses services. Sachez qu'il n'est pas possible de vous « radier » des registres de baptême, puisque vous avez été baptisé(e) un jour, au même titre qu'un divorcé a été marié. Cette sortie sera mentionnée sur votre registre de baptême : vous devez ainsi nous indiquer votre paroisse de baptême, sans quoi la sortie ne peut pas être effective.

1. Une sortie de l'Église représente une rupture avec la communauté ecclésiale.
2. Nous vous rendons attentif au fait que votre décision n'est pas irrémédiable et qu'à tout moment, vous pourrez réintégrer l'Église catholique romaine.
3. Le droit canonique reconnaît trois actes entraînant une sortie de l'Église :
 - a. l'hérésie ou la négation obstinée, après la réception du baptême, d'une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou le doute obstiné sur cette vérité ;
 - b. l'apostasie ou le rejet total de la foi catholique ;
 - c. le schisme ou le refus de soumission au Pape ou de communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis.
4. Si votre sortie de l'Église est due à un rejet de la foi, à une conversion à une autre confession chrétienne ou une autre religion, il en résultera, selon le droit canonique en vigueur, les conséquences suivantes :
 - a. le renoncement aux sacrements, plus particulièrement à l'Eucharistie ;
 - b. le renoncement à être parrain/marraine de baptême ;
 - c. le renoncement à être parrain/marraine de confirmation ;
 - d. le renoncement à toutes funérailles religieuses.
5. Une sortie d'Église, exprimée **clairement** dans ce sens, sera inscrite dans les registres des baptêmes par l'autorité pastorale.
6. Si votre sortie de l'Église est due à d'autres motivations telles que l'indifférence, le rejet des décisions ecclésiales ou paroissiales, ces raisons peuvent faire l'objet d'un dialogue avec le représentant de l'évêque de votre région diocésaine. Si vous refusez ce dialogue ou si vous maintenez votre décision après ce dialogue, vous ne pourrez plus prétendre aux services pastoraux de l'Église.
7. Il incombe aux parents dont les enfants sont âgés de moins de seize ans de décider (ou non) de la sortie de l'Église de leurs enfants. Quant aux enfants ayant atteint leurs seize ans révolus, la décision de sortir de l'Église leur appartient. Au cas où des parents sortis de l'Église renoncent à engager leurs enfants mineurs dans cette même voie, ces derniers continueront de bénéficier des services de la paroisse.

Les personnes sorties de l'Église renoncent à des funérailles religieuses. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est important de communiquer votre décision à vos proches car les funérailles religieuses sont également célébrées pour les aider dans leur deuil.